

RECOMMANDATIONS POUR UNE ATTRIBUTION PLUS EFFICIENTE ET ÉQUITABLE DES SOMMES DU FONDS VERT

L'État québécois s'est doté de plusieurs politiques publiques structurantes pour entamer la transition énergétique, telles que le premier Plan d'action sur les changements climatiques, la Politique de gestion des matières résiduelles, le Plan d'action sur la croissance et les technologies propres et la Politique québécoise de mobilité durable. Il s'est également doté d'un nouvel organisme appelé Transition énergétique Québec (TEQ) dont la mission est de soutenir la transition énergétique selon les cibles établies dans la Politique énergétique 2030. Un grand nombre des actions découlant de ces politiques sont en partie subventionnés par le Fonds vert, lequel est majoritairement financé par le Système de Plafonnement et d'Échange de Droits d'Émission (SPEDE) et, dans une moindre mesure, par les redevances sur l'eau et la gestion des matières résiduelles.

Objet de critiques, l'attribution des sommes du Fonds vert a mené à la création du Conseil de gestion du Fonds vert en 2017. Dans un esprit de collaboration, *Switch*, l'Alliance pour une économie verte souhaite communiquer six recommandations en lien avec ces attributions, dans un souci de plus grande efficacité et de décarbonisation de notre économie.

RECOMMANDATION 1

- Assurer l'efficacité et l'efficacité des programmes et des investissements soutenus par le Fonds vert, dans le respect des priorités gouvernementales.

RECOMMANDATION 2

- Bien que l'Alliance Switch soit d'avis que la plus grande part des revenus du Fonds vert doit servir à réduire les GES, nous croyons qu'il est essentiel de réserver des sommes pour des programmes et des projets qui, dans le cadre de la lutte aux changements climatiques, ne généreront pas directement de réduction, mais permettront une meilleure sensibilisation de la population. Conséquemment, cela suscitera une plus grande acceptabilité des mesures de lutte aux changements climatiques nécessaires pour l'atteinte des cibles de réduction des GES. Ceci inclut notamment :
 - La recherche (notamment sur les impacts des changements climatiques) ;
 - L'éducation et la sensibilisation des jeunes et du public sur les changements climatiques et sur les mesures de réduction des GES et d'adaptation à mettre en place.

RECOMMANDATION 3

- Créer un mécanisme d'appariement du capital investi par le Fonds Vert au capital privé dans les compagnies innovantes et dans les projets d'immobilisation et d'infrastructures.

RECOMMANDATION 4

- Maintenir la part du financement dédiée au transport des personnes et assurer le financement d'initiatives qui permettent de réduire les émissions de GES dans le secteur du transport des marchandises¹.

RECOMMANDATION 5

- Soutenir les projets à fort potentiel de réduction d'émissions de GES qui nécessitent des investissements importants et ne se classent pas dans les programmes existants, notamment par le biais des programmes d'achat de tonnes de GES réduites.

RECOMMANDATION 6

- Recourir à davantage de mesures d'écofiscalité et à des incitatifs monétaires pour favoriser l'adoption de nouveaux comportements ayant un impact positif dans la lutte aux changements climatiques².

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est composée de onze organisations provenant de l'industrie, de la finance, du secteur des technologies propres et de l'environnement incluant l'Association de l'aluminium du Canada, le Conseil du patronat du Québec, Cycle Capital, Écotech Québec, Énergir, Enerkem, Équiterre, la Fondation David Suzuki, Mouvement Desjardins, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement et Réseau environnement. Ensemble, nous identifions des pistes de solution pragmatiques et réalistes pour bâtir une économie prospère, productive, innovante et sobre en carbone. Nous œuvrons tous à un même idéal : accélérer le virage vers une économie verte afin d'assurer, sur le long terme, la qualité de vie des Québécois et des Québécoises. Nous souhaitons un développement des politiques et des interventions de l'État harmonieux ainsi que la convergence des initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.

1 SWITCH, l'Alliance pour une économie verte. Plan d'action [« Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques », 25 janvier 2016.](#)

2 SWITCH, l'Alliance pour une économie verte. [Intégrer l'écofiscalité, octobre 2014](#) Mémoire présenté dans le cadre de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, octobre 2014.